



Votations du 30 novembre 2014

Pour les prochaines votations du 30 novembre 2014, l'UDC-Genève en assemblée générale a décidé des mots d'ordre suivants :

NON à l'abolition des forfaits fiscaux. La Suisse n'est de loin pas le seul pays à proposer des forfaits fiscaux. L'Angleterre, l'Autriche, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, Monaco, pour ne mentionner que certains, mettent également à disposition des étrangers fortunés des régimes spéciaux. Le choix de «délocalisation» est vaste et si le système de forfaits fiscaux n'existait pas en Suisse, ces riches étrangers ne viendraient tout simplement pas. Le manque à gagner serait certain pour nos finances cantonales en souffrance. Sans compter que les privilèges fiscaux pourraient aussi viser ceux liés au 2^e pilier, notamment le rachat d'années, et donc concerner largement plus que quelques personnes taxées au forfait. Dès lors, les recommandations de vote sont les suivantes :

Initiative populaire fédérale 'Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires: c'est NON

Initiative populaire 149 «Pas de cadeau aux millionnaires: Initiative pour la suppression des forfaits fiscaux »: c'est NON

Contreprojet à l'IN 149 : c'est NON

Question subsidiaire : choisir le contreprojet plutôt que l'initiative

Protégeons la fortune du peuple. La banque nationale a vendu chaque jour, pendant cinq ans, une tonne d'or. Alors que nous vivons une période d'instabilité monétaire, l'UDC estime indispensable de garantir la

stabilité du franc: l'or est une valeur durable, le franc suisse aussi. C'est pourquoi elle soutient l'initiative qui exige une réserve d'or à hauteur de 20% de ses actifs **Initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»: c'est OUI!**

ECOPOP : Avec 100'000 personnes de plus en 2013, la croissance de la population a encore atteint un sommet. L'attrait que la Suisse exerce sur les habitants d'autres pays est toujours aussi fort. La pression sur notre territoire augmente et les problèmes posés par une démographie échappant à tout contrôle sont de plus en plus difficiles à gérer : surcharge des infrastructures; difficulté à se loger; augmentation des loyers dans les villes; précarisation des conditions de travail, quand on en trouve; hausse des coûts sociaux; impacts sur l'environnement et la qualité de vie. Cela ne peut pas continuer ainsi.

C'est précisément parce qu'il est profondément inquiet de cette situation que le peuple suisse a approuvé le 9 février dernier l'initiative populaire «contre l'immigration de masse». Dès lors, le Conseil fédéral doit appliquer la nouvelle disposition constitutionnelle afin que la Suisse puisse reprendre le contrôle de l'immigration sur son territoire. Dix mois plus tard, on attend toujours. Dès lors, l'UDC Genève a décidé de laisser la **liberté de vote sur l'initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles».**

Pôle Bio, l'UDC Vernier redemande une information publique

Bien que l'emplacement de la nouvelle usine de « valorisation de la biomasse » se situe sur Satigny, dans la zone industrielle de Bois-de-Bay, les nuisances induites, telles celles liées au trafic des poids lourds qui apporteront les déchets, seront également supportées par les habitants de notre commune. Par voie de résolution unanimement acceptée en novembre 2013, nous demandions que la population soit dûment informée. Dans sa réponse du 26 février à notre résolution, le Conseil d'Etat, arguait qu'une conférence publique était inopportune tant que

la décision d'attribution de la zone d'apport était contestée devant les tribunaux. Or, il s'avère que depuis, les recours ont été retirés. Dès lors, il n'y a plus d'obstacle à ce qu'une information soit faite à la population, raison pour laquelle nous réitérons notre demande.

Christina Meissner,
Présidente du Conseil municipal
Députée et Cheffe de groupe UDC
au Grand Conseil